

Certification bronze du mouvement VÉLOSYPATHIQUE

Le Collège Saint-Charles-Garnier au tableau d'honneur

JACQUES BÉLANGER

jbelanger@journal-local.ca

Le 14 janvier dernier, le Collège Saint-Charles-Garnier a vu ses efforts de favoriser l'utilisation du vélo honorés par la remise de la certification bronze du mouvement VÉLOSYPATHIQUE, qui vise à encourager l'utilisation du vélo partout au Québec.

L'obtention de cette certification résulte de la volonté du Collège de mettre de l'avant une véritable culture visant l'utilisation du vélo comme véhicule de transport pour son personnel et sa clientèle. Elle démontre également l'engagement du Collège dans une démarche d'amélioration continue

pour que ceux et celles qui souhaitent se déplacer à vélo puissent le faire en toute sécurité et de façon efficace.

À travers cette certification, c'est l'expression de sa responsabilité sociale à l'égard de la durabilité et de saines habitudes de vie, en favorisant les déplacements actifs au détriment des déplacements en voiture, que le Collège préconise.

La démarche, de façon concrète

Le Collège Saint-Charles-Garnier a retenu plus de 100 places de stationnement pour vélos, dont 10 qui le demeurent en hiver. Un abri pour vélo a été installé à l'entrée

du Collège. Aussi, deux vélos sont mis à la disposition des membres du personnel pour des déplacements dans le cadre de leurs fonctions. Et, comme 10 % des membres du personnel se rendent au Collège en vélo, l'établissement d'enseignement dispose de douches, de vestiaires et de casiers. Enfin, des élèves, dans le cadre d'une activité parascolaire, effectuent l'entretien mécanique des vélos et des réparations mineures.

La direction du Collège Saint-Charles-Garnier est d'autant plus fière que l'institution d'enseignement est la première école secondaire à recevoir cette distinction à Québec.

Le mouvement VÉLOSYPATHIQUE

Le mouvement VÉLOSYPATHIQUE, créé par Vélo Québec, est un programme de certification pour les collectivités et les organisations qui encouragent l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement.

Selon l'organisme, les personnes qui utilisent le vélo sont plus alertes, plus productives et s'absentent moins souvent que les autres. Ces usagers sont également plus ponctuels, puisqu'en se rendant à vélo, ils peuvent facilement prévoir leur temps de déplacement et ne pas se soucier de la congestion automobile. ■



Crédit photo : Collège Saint-Charles-Garnier

Photo d'abris à vélo installés sur le terrain du Collège-Saint-Charles-Garnier.



Crédit photo : Vélo Québec

Le mouvement VÉLOSYPATHIQUE préconise l'utilisation du vélo comme moyen de transport de tous les jours.

Joël Lightbound élu président du caucus libéral du Québec

JACQUES BÉLANGER

jbelanger@journal-local.ca

Joël Lightbound, député fédéral de Louis-Hébert, a récemment été assermenté à la 43^e législature du Parlement du Canada à la suite d'une élection par ses pairs afin de présider le caucus libéral du Québec.

Les membres du caucus libéral du Québec, qui compte 35 députés, dont 10 ministres ainsi que le premier ministre, ont voté de façon unanime pour le jeune élu de la ville de Québec. « Je suis honoré par cette belle marque de confiance de mes pairs », a déclaré M. Lightbound. Le député de Louis-Hébert devient également secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Bill Blair.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Joël Lightbound devra notamment épauler le ministre Blair dans la mise en œuvre d'une interdiction de toutes les armes d'assaut de type militaire, un dossier qui lui tient particulièrement à cœur. ■



Joël Lightbound, député fédéral de Louis-Hébert, a récemment été assermenté à la 43^e législature du Parlement du Canada à la suite d'une élection par ses pairs afin de présider le caucus libéral du Québec. Il est en compagnie d'André Gagnon, sous-greffier de la Chambre des communes.